

Image not found or type unknown



demande d'annulations d'une carte de séjour pour madame d'1 an

Par **zazar95**, le **09/10/2012** à **13:14**

Bonjour,
je voudrait 1 petit renseignement s'il vous plait je vivez avec ma concubine de puis 2009 n'étant pas Marié nous avons eut une fille ensemble qui est agé de 25 mois néé le 18/08/2010 ma fille a sa Nationalité française Madame vient d'avoir sa carte de Résidence de puis Mars 2012 valable 1 an Mars 2013 . il y a une semaine le 03/10/2012 Madame vient de me quitter en prenant notre petite fille impossible de la rejoindre j'ai déjà fait le nécessaire au préalable des autorités ma question est ce que est possible de lui faire Annuler sa carte de résidence les démarches comment faire ?..... en attente d'une réponse merci d'avance .

Par **amajuris**, le **09/10/2012** à **16:45**

bjr,
certains dans votre situation, informent la préfecture qui a délivré le titre de séjour.
cdt